

Réunion du Conseil municipal du 24 Mars 2016
Extrait du registre des délibérations

Le jeudi 24 Mars 2016, à 19h07, le conseil municipal de la commune d'Hargnies, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Pierre VAN WYNENDAELE, Maire.

Présents : Pierre VAN WYNENDAELE, Steeve AMANT, Michel BERIOT, Marie-Paule LEMIRE, Denis BAUDRY, Xavier LEROY, Jean-Michel DECHAMPS, Benjamin MARTINI, Agnès SAINTPAUL, David DEVOUGE, Johnny DUFAU, Claire SOUPEZ, Frédéric BOURGUIGNON

Absents : Jérôme CHARPENTIER,

Secrétaire de séance : Agnès SAINTPAUL

Monsieur le Maire fait part au public présent, du compte rendu de la réunion du conseil municipal extraordinaire en huis clos.

- Approbation à l'unanimité de la diminution des indemnités du maire et des adjoints,
- Approbation à l'unanimité de l'avant-projet des travaux de rue de coutant

Délibération n° 1 embauche d'un contrat d'avenir en remplacement de l'agent technique

Vu l'absence de l'agent technique pour des raisons de santé,

Vu l'augmentation des travaux d'entretien des espaces verts à effectuer au sein de la commune,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création d'un poste d'agent technique avec une durée hebdomadaire de travail de 35h, dans le cadre du dispositif contrat d'avenir, d'une durée d'un an, renouvelable.

Ce contrat est financé à 75% du brut par le Département, reste 25% à la charge de la commune.

Ce recrutement permettra à la commune d'utiliser au minimum les prestataires extérieurs.

Monsieur le Maire ouvrira un appel à candidatures sur la commune d'Hargnies puis aux extérieurs.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte la création d'un emploi de type contrat d'avenir à 35 heures semaine.

Délibération n° 2 aménagement de deux quais avec abri bus rue du Vieux Mesnil

La SMTUS demande l'autorisation au conseil municipal pour l'implantation de deux quais abri bus rue du Vieux Mesnil, en lieu et place des précédents. Les deux quais sont adaptés aux nouvelles normes concernant l'accessibilité et seront en bordure de route.

Le remplacement s'effectuera pendant le 1^{er} semestre 2016.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise La SMTUS à implanter deux quais abri de bus rue du Vieux Mesnil.

Délibération n° 3 vote du compte administratif 2015 et vote du compte de gestion 2015

Marie Paule LEMIRE, adjointe aux finances demande à Monsieur le Maire de sortir du conseil municipal pour voter le compte administratif et le compte de gestion.

Le montant de clôture de l'exercice 2015 est de 182 893.09 €.

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable pour le montant de clôture de l'exercice 2015, 182 893.09 €.

Marie Paule LEMIRE présente le compte de gestion 2015 de la trésorerie. Il en ressort la concordance des résultats avec la commune.

A l'unanimité, le conseil municipal vote pour le compte de gestion définitif de la trésorerie.

Délibération n° 4 vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2016

Marie-Paule LEMIRE, adjointe aux finances, propose au conseil municipal de ne pas augmenter le taux des taxes d'imposition 2016 et de reprendre le même taux de l'année 2015.

Taxe d'habitation : 10.06 %

Taxe foncière (bâti) : 11.57 %

Taxe foncière (non bâti) : 33.94 %

A l'unanimité, le conseil municipal vote le même taux des 3 taxes d'imposition pour 2016.

Délibération n° 5 vote du budget primitif communal 2016

Vote du montant des subventions accordées aux associations.

Le montant global des subventions accordées aux associations représente : 4200 €

A l'unanimité, le conseil municipal accepte les montants proposés pour les associations.

Cependant, Agnès SAINTPAUL précise que ce tableau n'a pas été présenté en commission finances.

David DEVOUGE rajoute qu'il est souhaitable pour le budget 2017 de revoir le montant des subventions pour certaines associations.

Marie-Paule présente les grandes lignes budgétaires 2016.

- **FONCTIONNEMENT DEPENSES**

- Section de fonctionnement dépenses : 395 401.91 €
- Virement à la section d'investissement : 143 700 €
- Total : 539 101.91€

- **FONCTIONNEMENT RECETES**

- Section de fonctionnement recettes : 395 336.00 €
- Résultat reporté : 143 765.91 €
- Total : 539 101.91 €

David DEVOUGE demande pourquoi la ligne fête et cérémonies ne correspond pas à son budget prévisionnel qu'il a soumis à la demande de la commission finances.

Le voyage des aînés a été budgétisé malgré la suppression du voyage sur l'année 2016.

Certains conseillers et adjoints n'étaient pas d'accord pour la suppression du voyage des aînés une année sur deux.

Agnès SAINTPAUL précise que la mise en place de la procédure financière n'est active que depuis début d'année 2016. Mais qu'effectivement, il y aura lieu de revenir vers les différentes commissions. Pour le budget suivant, il est important de réaliser des ajustements si besoin mais que le prévisionnel devra être travaillé

David DEVOUGE demande comment faire pour augmenter les recettes. Cette question sera discutée lors d'une prochaine commission finances.

Le budget est donc équilibré.

A l'unanimité, le conseil municipal donne accepte le budget primitif 2016.

L'investissement 2016 représente 127 859 €.

Questions diverses

- Frédéric BOURGUIGNON présente l'avancée du chantier TBTV (Trame Bleue Trame Verte) et le projet abouti du "Potager Pédagogique" à l'école. Concernant le projet trame bleue trame verte, il ne reste que l'immobilier à planter (tables, bancs...). Pour le potager pédagogique, une partie des récoltes sera distribuée au resto du cœur. Frédéric BOURGUIGNON remercie tous les prestataires et partenaires qui ont participé à ces projets.
- Steeve Amant présente un projet de création d'objets sur la base de dessins réalisés par les élèves de l'école puis revendus dont 2 euros reversés à la commune. Il évoque également le projet "lecture Pyjama" (médiathèque). De plus M. AMANT remercie Madame KIEKEN pour sa proposition de lecture de conte et Madame BOUCNIAUX pour sa présence à la médiathèque.
- David Devouge demande à "impulser" le dossier "voisins vigilants", et informe qu'il est en attente de sa convocation par le Maire pour signer le procès-verbal de sa démission de sa délégation d'adjoint aux fêtes.

- David DEVOUGE demande si la mairie a reçu une réponse d'un mail envoyé concernant la halle couverte. Une relance a été faite mais sans réponse à ce jour. Un expert se rendra prochainement à la halle couverte.
- Michel BERIOT demande les intentions concernant les 2 postes d'adjoints à pourvoir. M. le Maire répond qu'il lance un appel à candidatures pour le poste d'adjoint aux fêtes et qu'il reprendrait à sa responsabilité la délégation pour l'école avec l'appui de Frédéric BOURGUIGNON et Steeve AMANT.
- M. le Maire annonce qu'il remet à Michel BERIOT sa délégation d'adjoint aux travaux.
- Agnès SAINTPAUL demande à M. le Maire d'évoquer la délibération de la CCPM de la demande simplifiée pour erreur matérielle du PLU concernant la parcelle de M. BLAREAU. M. le Maire explique que cette démarche et sa prise en charge financière sont désormais de la compétence de la CCPM. Une enquête publique sera prochainement ouverte comme le veut la procédure. Cependant, Agnès SAINTPAUL et David DEVOUGE, font remarquer qu'il y aura lieu de payer la facturation du travail réalisé au préalable par la Sté Kactus sur ordre de service de la commune.

La séance est levée à 20h20

